

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

ANNEXE 7
PUBLIC

Article de presse intitulé « Mandats d'arrêt internationaux pour 24 pro-Gbagbo », daté du 27 mai 2012

EDITION DU JOUR

Edition du 14 Février 2013

Mandats d'arrêt internationaux pour 24 pro-Gbagbo

SUNDAY, 27 MAY 2012 16:00

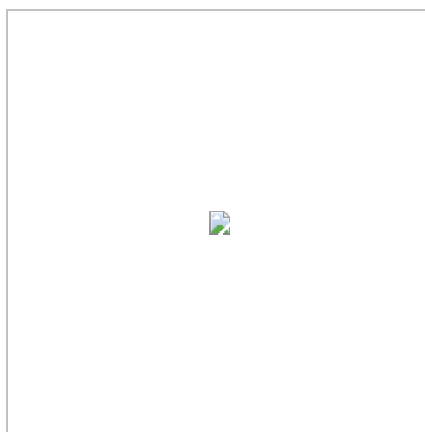


ARCHIVES NUMÉRIQUES DU

Retrouvez vos anciennes
éditions du quotidien
Le Soleil

SUPPLÉMENT ENSEIGNEMENT

Supplément Enseignement supérieur
privé



Vingt-quatre personnes supposées être proches de l'ex-Chef de l'Etat ivoirien, Laurent Gbagbo, font l'objet de mandats d'arrêt internationaux, a annoncé vendredi soir le parquet d'Abidjan dans un communiqué.

« Le Parquet d'Abidjan informe le public de ce que les investigations en vue de faire aboutir les enquêtes ouvertes suite à la crise postélectorale se poursuivent », indique un communiqué, rappelant que la stratégie d'enquête du Procureur est séquentielle et subdivisée en trois volets.

S'agissant des infractions à caractère économique à ce jour, 61 personnes sont mises en cause. « 28 d'entre elles ont été inculpées et placées sous mandat de dépôt. 12 parmi elles, ont été mises en liberté provisoire », ajoute la même source, précisant que « 24 personnes font l'objet de mandats d'arrêt internationaux ».

Pour les infractions contre la sûreté de l'Etat, 64 personnes ont été inculpées et placées en détention préventive alors qu'au titre des crimes de sangs après l'audition de 12.159 personnes, trois informations judiciaires, ont été ouvertes depuis le 06 février 2012.

Dans le cas de l'enlèvement, la séquestration et l'assassinat du français Yves Lambelin et de ses compatriotes, 26 personnes ont été inculpées et placées en détention préventive. « En plus, trois personnes font l'objet de mandats d'arrêt », ajoute le parquet.

Sur l'enlèvement, la séquestration et l'assassinat du Colonel Major Dosso Adama, cinq individus ont été inculpés et placés en détention préventive.

« Pour toutes ces procédures, les Juges d'Instruction se rendront incessamment à l'intérieur du pays pour procéder à l'interrogatoire au fond des personnes y étant détenues », conclue le communiqué.

La Côte d'Ivoire a été secouée par une profonde crise postélectorale qui a fait plus de 3000 morts, de décembre 2010 à avril 2011, du fait du refus de Laurent Gbagbo de reconnaître sa défaite après la présidentielle du 28 novembre remportée par Alassane Ouattara.

Source: APAnews



Add a comment...

☒ Post to Facebook

Posting as Dov Jacobs (Not you?)

Facebook social plugin

Like

0

Send